

# LE NOUVEAU CADRE JURIDIQUE DES EXPULSIONS LOCATIVES

0 0 0  
2024



## PUBLIC

Juriste.  
Personnel de gestion locative .



## OBJECTIFS

- › identifier les obligations générales du bailleur
- › repérer les modifications législatives récentes
- › évaluer les conséquences opérationnelles sur les expulsions.



## PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de documents et d'exemples très concrets.

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

## PRÉ-REQUIS

Aucun.

Cette formation a pour but de faciliter la mise en place des procédures et procurer aux bailleurs sociaux et à leur service juridique les bons réflexes permettant au magistrat de prendre en compte leurs demandes (CCAPEX, Préfecture, Référé...) dans un contexte qui évolue notamment par le projet d'ajout d'une clause de résiliation immédiate dans les baux.

## CONTENU

### Obligation générale du bailleur (entretien, réparation...)

- › la vétusté
- › la force majeure
- › les obligations de la loi du 6 juillet 1989
- › les cas particuliers d'entretien (amiante, termites, nuisibles, ascenseurs, détecteur de fumée, dpe...)
- › les conséquences du non-respect par le bailleur de son obligation : les sanctions civiles et les sanctions pénales
- › les exonérations du bailleur

### Les obligations de locataire

- › paiement des loyers, des charges et de la caution
- › maintien du locataire dans les lieux
- › sanctions
- › résiliation/résolution
- › usage de la chose louée
- › assurance
- › logement insalubre ou indécent

### Les squats

- › les dispositions légales anti-squat actuelles
- › les modifications de la loi Kasbarian
- › maintien illicite
- › les sanctions pénales
- › délit d'occupation sans droit, ni titre
- › clause résolutoire automatique
- › la réduction des délais de procédure.

## ANIMATION

Christophe PARIER, Consultant-formateur et avocat.

## DATES CLASSE VIRTUELLE

1<sup>er</sup> mars 2024

1<sup>er</sup> juillet 2024

25 novembre 2024

**PRIX NET : 815 EUROS** - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :** Véronique ROUCHOSSÉ - 06 60 98 55 46. [veronique.rouchosse@afpols.fr](mailto:veronique.rouchosse@afpols.fr)

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. [referenthandicap@afpols.fr](mailto:referenthandicap@afpols.fr)